

RCS : THIONVILLE

Code greffe : 5753

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THIONVILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00294

Numéro SIREN : 913 791 000

Nom ou dénomination : A.L EST

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2023 sous le numéro de dépôt 1005

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise A.L. EST - SIREN : 913791000					Néant ☐	
Durée de l'exercice en nombre de mois 8 Durée de l'exercice précédent 1						
					Exercice N clos le 31/12/2022	
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2
					Net 3	
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial					010	012
Immobilisations incorporelles - Autres					014	016
Immobilisations corporelles					028	030
Immobilisations financières (1)					040	042
TOTAL I (5)					044	048
Stocks matières premières, appro., en cours de production					050	052
Stocks marchandises					060	062
Avances et acomptes versés sur commandes					064	066
Créances (2) clients et comptes rattachés					068	070
Créances autres (3)					072	074
Valeurs mobilières de placement					080	082
Disponibilités					084	3 466
Charges constatées d'avance					092	094
TOTAL II					096	3 466
TOTAL GENERAL (I + II)					110	3 466
PASSIF					Exercice N NET	
Capital social ou individuel					120	1 500
Ecart de réévaluation					124	
Réserve légale					126	
Réserves réglementées					130	
Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...					131	132
Report à nouveau					134	
Résultat de l'exercice					136	473
Subventions d'investissement					137	
Provisions réglementées					140	
TOTAL I					142	1 973
Provisions pour risques et charges					TOTAL II	154
Emprunts et dettes assimilées					156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
Fournisseurs et comptes rattachés					166	300
Autres dettes (dt cptes courants d'associés de l'exercice N					169	150
Produits constatés d'avance					174	
TOTAL III					176	1 493
TOTAL GENERAL (I + II + III)					180	3 466
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A.L EST - SIREN : 913791000										☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										N clos le 31/12/2022		
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209		210				
Production vendue biens						215		214				
Production vendue services						217		218		2 740		
Production stockée								222				
Production immobilisée								224				
Subventions d'exploitation reçues								226				
Autres produits								230		2		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232	2 742	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234				
Variation de stock (marchandises)								236				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240				
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier		immobilier				242		1 479		
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244		9		
Rémunérations du personnel								250		487		
Charges sociales								252		210		
Dotations aux amortissements								254				
Dotations aux provisions								256				
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259		262		1		
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260						
Total des charges d'exploitation (II)										264	2 186	
1 - Résultat d'exploitation (I - II)										270	556	
Produits financiers				(III)				280				
Produits exceptionnels				(IV)				290				
Charges financières				(V)				294				
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347		300				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348						
Impôts sur les bénéfices				(VII)				306		83		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)										310	473	
B - RÉSULTAT FISCAL										312	473	
Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2										314		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316						
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318						
Provisions non déductibles						322						
Impôts et taxes non déductibles						324		83				
Divers et intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248		330				
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)		249		251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997				
Entrepr. nouvelle		986		Zone franche urbaine		987			342			
Reprise d'entreprise en difficulté		981		Jeune entreprise innovante		989						
Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales		138						
Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements outre mer		344						
ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire		993						
Bassins urbains à dynamiser - BUD		992										
Dont divers												
Créance report en arrière du déficit						346			350			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)						655						
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)						643						
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)						645						
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)						647						
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)						648						
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641						
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990						
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)						649						
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	556
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)											356	
Déficits antérieurs reportables												360
Résultat fiscal après imputation des déficits										Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	556
												372



A.L EST

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 €
15 RUE DE LA GARE, 57270 UCKANGE
RCS de THIONVILLE B 913 791 000

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2022

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 22/05/2023, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

#### **Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**un bénéfice de 473 €**

De la manière suivante :

Affectation de 150 € au compte Réserve Légale.

- le compte Réserve Légale est désormais créditeur de 150 €.

Affectation de 323 € au compte Report à Nouveau.

- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 323 €.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**